COMITE DE DIRECTION

REUNION DU MARDI 19 SEPTEMBRE 2023

Président: Mr Philippe AMADUBLE

Présents:

Mmes Agnès BERNARDO AFONSO - Annaëlle VIVET

MM. Thierry BAPT - Jacques BOURDAROT - Jean-Paul CHASTAGNIER — Jean-François CLEMENT - Cédric GILBERT - Didier JARRIGE - Christian HOMETTE - Yves MAIGNOL - Adrien RIGAUD — David THURET -

Assistent à la réunion :

Mme Laurence DALLE – Directrice – qui fait fonction de secrétaire de séance M. Michel THOME – Président de la Commission Départementale de l'Arbitrage

Excusés:

Mme Mireille VALENTIN

MM. Anthony ARCHIMBAUD –Jean-Pierre GARDIEN – Miguel GONZALEZ - Pierre LEVADOUX - Laurent OLEOTTO - Sylvain SERTILLANGE - Tahir TERRASSE

M. Sébastien BEAULATON - CTD DAP

Le Procès-verbal de la réunion du Comité de Direction du 7 juillet 2023 et du Bureau du 30 août 2023 sont adoptés sans aucune observation.

Le Président félicite Mr Morgan LAGRANGE – éducateur salarié du District pour l'obtention du D.E.S.

INFORMATIONS DU PRESIDENT

FEDERATION FRANCAISE DE FOOTBALL

Lancement de la 2ème édition de la Coupe de France des Arbitres la Poste

Cette année verra l'intégration des arbitres assistants et arbitres mineurs ayant obtenu leur licence libre de football avant le 24 septembre 2023

LIGUE DU FOOTBALL AMATEUR

Bureau exécutif

Procès-verbal des réunions du 06 septembre 2023

INFORMATIONS LIGUE AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

FAFA - saison 2023/2024

Enveloppe équipement pour le District du Puy de Dôme : 70 052 Euros (la saison dernière 80 108 euros) Cette enveloppe a été validée par l'ensemble des Présidents de District, avec les critères suivants :

- √ 30 % pour une part fixe
- √ 35 % par rapport au nombre de clubs existants dans chaque District

✓ 35 % par rapport au nombre de licenciés dans chaque District

Enveloppe transport pour la Ligue Auvergne Rhône Alpes: 120 000 Euros.

L'objectif est d'avoir un dossier véhicule par District (sauf District de Lyon et du Rhône qui en aurait 2).

Nombre de licenciés au 11 septembre 2023

La Ligue enregistre une augmentation de 8,64 % par rapport à la même date de la saison dernière

Relevé financier de la Ligue

Le Président informe les membres du Comité de Direction que le relevé n°1 a été envoyé aux clubs.

Opération de cofinancement de mini-buts de foot à 5 - Période 2023-2024 et 2024-2025

Le Président rappelle que ce courrier était arrivé début juillet et qu'au vu des délais trop courts, le Comité de Direction n'avait pas donné de suite favorable.

Logiciel Compétition

Mr Philippe AMADUBLE fait part que suite aux problèmes du nouveau logiciel Compétition, Mr Pascal PARENT — Président de la LauraFoot a fait remonter au Comex l'ensemble des réclamations émanant des Districts et des Ligues pour ce début de saison.

Le Président de la Fédération, Philippe DIALLO, s'est personnellement engagé à traiter ces problèmes avec le service informatique.

Formation arbitre assistant

Elle s'est déroulée pour le District du Puy de Dôme le vendredi 1^{er} septembre 2023 avec 5 représentants du département et 2 de l'Allier.

Suite à cette formation, un communiqué officiel a été transmis

De nouvelles réunion de formation seront organisées d'ici la trêve

Pour tous les matches « aller » ou de première phase de ces compétitions régionales, le dispositif suivant sera appliqué :

- Matches entre équipes de l'ex-ligue d'Auvergne : maintien des dispositions actuelles à savoir que les arbitres assistants bénévoles peuvent signaler les hors-jeux (même sans attestation de formation)
- Matches « mixtes » entre une équipe de l'ex-ligue d'Auvergne et une équipe de l'ex-Ligue de Rhône-Alpes : ne pourront signaler les hors-jeux que le ou les arbitre(s)-Assistant(s) bénévole(s) présentant une attestation de formation. Si un seul des 2 arbitres assistants bénévole présente une attestation de formation, il jugera le hors-jeu de l'attaque de son équipe et devra donc changer de côté à la mitemps.
- Idem pour les matches entre équipes de l'ex-Ligue Rhône-Alpes (présentation de l'attestation de formation et jugement de son attaque si un seul des 2 arbitres-assistants bénévoles présente une attestation)

Pour les matches de coupes (tours régionaux des coupes nationales ou coupes régionales), maintien du fonctionnement actuel, à savoir possibilité de signalisation des hors-jeux pour les matches entre équipes de l'ex-ligue d'Auvergne (même sans attestation de formation), non signalisation pour les autres matches, « mixtes » ou entre équipes de l'ex-Ligue Rhône-Alpes.

L'arbitre officiel désigné et/ou le délégué officiel sont chargés de la validation du dispositif visé ci-dessus. Qu'à compter des matches « retour » ou de 2ème phase, ne pourront signaler les hors-jeux que les arbitres-assistants bénévoles présentant une attestation de formation. Des précisions complémentaires seront alors apportées pour la mise en place définitive du dispositif.

Les membres du Comité de Direction regrettent que cette attestation ne soit pas nominative.

Assemblée Générale d'Automne de la Ligue

Elle aura lieu le samedi 2 décembre 2023 à TOLA VOLOGE à LYON.

Dossier CNOSF - GERZAT

Dans le cadre de la demande de conciliation formée par l'U.S. GERZAT auprès du Comité National Olympique et sportif français, relative à la décision de la Commission régionale d'Appel, le président Philippe AMADUBLE fait part des propositions du conciliateur et précise que la Ligue Auvergne Rhône Alpes a décidé de maintenir l'ensemble des sanctions prononcées pour le club.

INFORMATIONS DIVERSES

Présidence de la Commission des Enfants et des Jeunes

Suite à la démission de Mr Jean-Paul CHASTAGNIER de ladite Commission, le poste de Président est toujours vacant.

Une décision sera prise lors de la prochaine réunion du Comité de Direction.

Secrétariat

Le Président rappelle qu'à compter du 11 septembre 2023 et dans le cadre d'un plan transition professionnelle, Mme CHANAL sera en formation de Secrétaire Comptable.

Cette formation se terminera le 14/06/2024 soit 9 mois de formation.

Il a été décidé d'embaucher 2 secrétaires en CDD à compter du 1^{er} octobre 2023.

Dossier U.S. GERZAT

Mr Philippe AMADUBLE relate les différents rendez-vous avec la municipalité de GERZAT pour pouvoir permettre aux féminines et aux jeunes de continuer à participer aux différents championnats départementaux.

Il poursuit en indiquant qu'il sera difficile de maintenir des équipes au sein du club pour cette saison.

Dossier F.C. PERIGNAT LES SARLIEVE

Le Président rappelle l'historique du dossier des Seniors du club du F.C. PERIGNAT les SARLIEVE, à savoir une inactivité partielle dans la catégorie Seniors fin juin 2023, et une demande courant juillet de reprise d'activité suite l'arrivée de joueurs.

Il poursuit en indiquant le problème sur les joueurs du F.C. PERIGNAT qui ont muté dans d'autres clubs. Une réunion avec les principaux clubs concernés a eu lieu.

Le président fait part qu'il souhaite que le club du F.C. PERIGNAT puisse évoluer en seniors pour 2023/2023, mais que la décision finale appartiendra à la Commission régionale des Règlements

Mise en place des ambassadeurs sur le territoire de l'ex-Auvergne

Mr Philippe AMADUBLE informe le Comité de Direction de l'embauche des 2 ambassadeurs en CDD sur 2 ans pour le développement de l'arbitrage et la fidélisation des arbitres.

Il s'agit de Jens RECHER et Emmanuel SEVA.

Il rappelle qu'un des postes sera financé par les 4 Districts de l'Ex-Auvergne (Allier – Cantal – Haute Loire et Puy de Dôme).

Pour le Puy de Dôme, le montant s'élève à 22 000 € (1 € par licencié)

Les membres du Comité de Direction décident de prendre en charge 11 000 € et 0.50 € par licencié pour les clubs.

Réunions de secrétaires

Comme évoqué lors de la dernière réunion du bureau, des réunions décentralisées à destination des secrétaires et correspondants des clubs ont été mises en place.

12 septembre 2023 : Au siège du District

18 septembre 2023 : A la Monnerie

26 septembre 2023 : A Brenat

2 octobre 2023 : à St Ours

Mr Philippe AMADUBLE regrette le nombre important de clubs absents.

Il précise que des brassards de délégués ont été offerts aux clubs présents.

Services civiques

Le Président informe qu'à compter du 16 octobre 2023 le District du Puy de Dôme aura 3 services civiques : Armelle GOUJET – Charly PLANCHE et Ryad LAAKLI.

Assemblées Générales Financière et Elective

Le Président, Philippe AMADUBLE, rappelle que les Assemblées Générales Financière et Elective auront lieu le vendredi 24 novembre 2023.

Il poursuit en indiquant que l'Election des représentants des clubs de District à l'Assemblée générale de la Ligue aura lieu ce jour-là.

Licences

A la date du 17 septembre 2023, le District compte 16 717 licenciés (contre 15 768 à la même date l'an dernier).

Courriel de Mr Elias KANI

Demande pour devenir délégué départemental

Le Comité de Direction valide cette demande avec obligation de se former auprès d'un délégué titulaire du District.

Carton Blanc

Mr Michel THOME fait le bilan depuis le début de saison de la mise en place du Carton Blanc. Une dizaine de carton blanc a été distribuée.

Repas des Commissions

Mr Adrien RIGAUD s'interroge sur ce repas des Commissions où beaucoup de membres de Commissions sont absents.

Une réunion avec l'ensemble des Commissions pourrait être mise en place dans l'auditorium pour parler de la saison et de certains points avec un casse-croûte à la fin.

Les membres du Comité de Direction préfèrent avoir un repas sans réunion afin que tout le monde puisse se détendre.

Prochaine réunion du Comité de Direction : Mardi 14 novembre 2023 à 18 h

La secrétaire de séance :

Le Président :

Laurence DALLE

Juan to

Philippe AMADUBLE